

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014**

Le quorum étant atteint Monsieur de BARROS ouvre la séance à 18H40. Il excuse les membres absents lors de cette séance.

Madame SENIZERGUES est désignée secrétaire de séance.

Monsieur de BARROS présente le texte réglementaire du 26/10 modifiant la composition du conseil d'administration en ce qui concerne les représentants des collectivités. Il précise avoir envoyé ce texte à la Mairie et à madame GILMER, conseillère régionale. La Mairie a choisi madame ALBERT en attendant le prochain conseil municipal.

Le Conseil Régional n'a évidemment pas encore désigné de second représentant.

Monsieur de BARROS explique qu'en raison des PFMP, il n'a toujours pas pu réunir l'intégralité des élèves du CVL et donc n'a pas procédé à l'élection de son vice-président qui ne siège donc pas au Conseil d'Administration.

La composition du Conseil d'Administration est donc respectée moins un représentant du Conseil Régional, de l'ECPI et le vice-président du CVL soit 27 sièges pourvus. Le quorum de 14 est donc atteint.

1°) Adoption du compte-rendu du dernier CA

Monsieur de BARROS s'assure que tous les membres ont bien reçu le compte-rendu. En l'absence de remarques, il est adopté en l'état.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°1

2°) Adoption de l'ordre du jour

Monsieur de BARROS s'assure que tous les membres ont bien reçu l'ordre du jour. En l'absence de remarques, il est adopté en l'état.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°2

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

3°) Installation du nouveau CA

Monsieur de BARROS procède à l'installation du nouveau CA. Chaque membre se présente.

4°) Installation des différentes commissions issues du CA

❖ Commission permanente

Monsieur de BARROS rappelle le rôle de la commission permanente ainsi que sa composition. Il présente les propositions des différents collègues pour ses membres. En l'absence de remarques, il la soumet au vote.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°3

Monsieur de BARROS explique le principe de la délégation de compétences du CA vers la commission permanente.

Cette année encore le CA souhaite que toutes les questions soient traitées et votées lors de ses séances. De ce fait, le CA s'exprime sur le fait qu'aucune délégation ne soit donnée à la commission permanente.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°4

❖ Conseil de discipline

Monsieur de BARROS rappelle le rôle du conseil de discipline ainsi que sa composition. Il présente les propositions des différents collègues pour ses membres. En l'absence de remarques, il le soumet au vote.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°5

❖ Commission d'hygiène et de sécurité

Monsieur de BARROS rappelle le rôle du comité d'hygiène et de

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p>sécurité ainsi que sa composition. Il présente les propositions des différents collèges pour ses membres. En l'absence de remarques, il le soumet au vote.</p> <p>Il demande l'autorisation d'y adjoindre des membres ès-qualité à titre consultatif en cas de besoin.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°6</p> <p>5°) Autres commissions</p> <p>❖ <u>Fonds social</u></p> <p>Monsieur de BARROS présente les attributions de cette commission ainsi que sa composition avec les noms fournis par les différents collèges. Elle est soumise à vote.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°7</p> <p>❖ <u>Conseil des délégués pour la vie lycéenne</u></p> <p>Monsieur de BARROS présente les attributions du CVL, ainsi que sa composition et le mode de désignation ou d'élection de ses membres élèves. Il précise que le CVL se réunira formellement dans l'année, mais que les élèves du CVL sont réunis encore plus régulièrement à l'interne. La composition du CVL est soumise au vote.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°8</p> <p>❖ <u>Conseil pédagogique</u></p> <p>Monsieur de BARROS rappelle les textes de cadrage sur la composition et les missions du conseil pédagogique. Il indique qu'il pourra y adjoindre d'autres membres en fonction des sujets traités. Il annonce notamment que cette année, le contrat d'objectif sera à</p>	
---	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p>renouveler.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°9</p> <p>❖ <u>Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté</u></p> <p>Monsieur de BARROS présente le rôle du CESC et sa composition.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°10</p> <p>❖ <u>Cellule de veille</u></p> <p>Monsieur de BARROS informe le CA sur sa composition et son mode de fonctionnement. Pas de remarques de la part du CA.</p> <p>❖ <u>Commission éducative</u></p> <p>Monsieur de BARROS rappelle le rôle de cette commission, ses limites et sa composition tels qu'indiqués dans le règlement intérieur. Pas de remarques de la part du CA.</p> <p><u>6°) Règlement intérieur</u></p> <p>Monsieur de BARROS précise que le règlement intérieur est inchangé par rapport à l'an dernier. Il rappelle les principes qui le fondent ainsi que le préambule qui en donne l'esprit. Le silence régnant, il est soumis au vote.</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°11</p> <p><u>7°) Bilan de rentrée</u></p> <p>Monsieur de BARROS présente d'abord les résultats aux examens. Il indique les hausses (BEP, CAP et CFA) et la baisse en baccalauréat. Il précise que l'an dernier, était la dernière promotion de bac comprenant</p>	
--	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p>des bacs 2 ans et 3 ans avec un effectif de 103 élèves contre 44 l'année précédente.</p> <p>Il indique aussi qu'il maintenait sur ses listes de candidats, les élèves qui avaient quitté le lycée en cours d'année. Considérant cela comme un échec du point de vue éthique, ou bien comme relevant de sa responsabilité si un élève déménageait en cours d'année puisqu'il avait suivi la majorité de sa formation à MAZAMET.</p> <p>Les exemples qu'il a eu cette année avec des élèves accueillis quelques semaines avant l'examen alors qu'ils n'avaient pas validé les CCF précédemment l'ont échaudé.</p> <p>Le rectorat ayant indiqué que c'était à l'établissement d'accueil (même quelques semaines) d'inscrire les élèves sur ces listes, monsieur de BARROS affirme donc que désormais il procèdera de même pour les élèves quittant le lycée de MAZAMET. A titre d'exemple, cette année, les résultats auraient été supérieurs de 5%.</p> <p>Concernant les effectifs, il souligne le meilleur taux d'accès des serveurs en 1^{ère} année (CAP et bac). Il note qu'avec une baisse de la capacité d'accueil de 48 places, l'établissement ne perd que 33 élèves.</p> <p>Pour l'orientation, monsieur de BARROS est satisfait du maintien du bon taux d'orientation en BTS hôtelier pour les bacs professionnels (le double de la moyenne nationale). Même si le pourcentage est en légère baisse, il représente un nombre d'élèves en hausse étant donné l'effectif, et ce malgré les consignes de l'inspection générale de l'hôtellerie.</p> <p>Pas de questions de l'assemblée.</p> <p><u>8°) Accompagnement personnalisé</u></p> <p>Monsieur de BARROS rappelle le principe et les objectifs de l'accompagnement personnalisé. Il indique également qu'avec 3 heures par classes de seconde et terminale et 2.5 heures par classes de première, l'horaire est supérieur à celui préconisé. C'est une volonté de l'établissement de mettre en avant l'AP.</p> <p>Monsieur de BARROS indique l'ensemble des activités couvertes par l'AP. Il souligne que la construction de l'AP depuis la seconde jusqu'à la terminale est progressive : de l'accueil, adaptation, motivation, projet personnel et bilan de compétences jusqu'à l'orientation, la préparation des examens et la poursuite des études.</p> <p>Monsieur LALIBERT demande s'il sera possible pour les délégués de donner des idées pour l'AP.</p> <p>Monsieur de BARROS indique que c'est un sujet qui pourra se travailler en navette entre le CVL et le conseil pédagogique pour être intégré éventuellement en AP.</p>	
---	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

9°) Convention Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Monsieur de BARROS précise le but des PFMP et la nécessité de convention. Il indique que les nouvelles conventions tiennent compte du texte de 2013 sur le travail des mineurs sur machines dangereuses. Il y est clairement indiqué que l'entreprise doit être en règle et que le chef d'établissement est apte à vérifier.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°12

10°) Contrats et conventions

❖ Convention à reconduire

Madame PERROT présente rapidement l'ensemble des conventions à renouveler et commente leur objet en compagnie de monsieur de BARROS. Avec l'accord de tous les membres du CA, la liste des conventions à renouveler est soumise à un vote global.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°13

❖ Nouvelles conventions

Madame PERROT et monsieur de BARROS présentent et commentent deux nouvelles conventions :

- ANPAA pour l'action « cocktail sans alcool »

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°14

- GRETA Midi-Pyrénées Nord

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°15

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

❖ Contrats

Madame PERROT explique la raison de la baisse du montant des contrats pour l'année à venir.

- a) Des contrats à la charge du lycée sont désormais pris en charge dans le cadre d'un marché de la région.
- b) La convention tripartite DALKIA et SCUM n'est toujours pas finalisée et de plus, le lycée n'a pas reçu de facture depuis février 2014.
- c) Certains contrats ont été résiliés en raison de changements d'installations ou de systèmes liés aux travaux. Les nouveaux contrats n'ont pas encore été conclus, les installations n'étant pas toutes opérationnelles ou bien la répartition entre la régie et le lycée n'étant toujours pas établie (ex : ascenseurs, SSI, central téléphonique).
Ces changements de systèmes ayant été opérés dans le but de faire des économies.

En l'absence de questions, le vote a lieu :

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°16

11°) Concessions de logements

Quatre concessions sont reconduites pour nécessité absolue de service : logement du Proviseur, Gestionnaire, CPE et agent d'accueil. Proviseur et gestionnaire demandent également l'accord pour déroger tout en respectant les obligations de service liées au logement.

19 votants

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

Acte n°17

Cette année, pas de concession pour occupation précaire.

12°) Tarifs divers

Madame PERROT présente l'ensemble de ces tarifs pour application au 1^{er} janvier 2015.


<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p style="text-align: right;"><u>A.S. 2014/2015</u></p>
OBJET	RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

<p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°18</p> <p><u>13°) Admission en non-valeur</u></p> <p>Madame PERROT explique qu'il s'agit d'une procédure qui permet d'effacer une créance contentieuse de la comptabilité de l'établissement par un prélèvement sur le fonds de roulement. Il s'agit d'une dette de 33.50 euros non recouvrable pour cause de surendettement.</p> <p>Madame FERRE : « Est-il possible d'éviter l'huissier? »</p> <p>Madame PERROT : « La loi oblige à faire preuve de diligence dans le recouvrement des créances, ceci implique d'aller jusqu'à l'huissier. Faute de quoi, l'agent comptable serait pécuniairement responsable. »</p> <p>Madame FERRE : « Sur une année, vous en avez beaucoup ? »</p> <p>Monsieur de BARROS : « De plus en plus.. »</p> <p>19 votants Pour : 14 Abstentions : 3 Contre : 2</p> <p>Acte n°19</p> <p>Monsieur de BARROS indique qu'il comprend les raisons des votes défavorables par rapport au fait que c'est à la collectivité de prendre en charge ces dettes. Mais il rappelle que, quoi qu'il arrive, il faut mettre la comptabilité publique en règle et que toute facture éditée doit être acquittée. De ce fait, un vote défavorable ne ferait que retarder et complexifier le règlement final qui interviendra de toutes façons.</p> <p><u>14°) Décisions budgétaires modificatives (DBM)</u></p> <p>Madame PERROT présente une DBM de 19 765 € prélevée sur les fonds de roulement qui étaient de 283 483.24€ au 31/12/2013. C'est à la fois suffisant sans être trop important.</p> <p>Monsieur de BARROS : « A titre d'information, le coût calculé en 2013 par jour de fonctionnement (hors salaires) du lycée est proche de 5 000€. »</p>	
---	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p style="text-align: right;"><u>A.S. 2014/2015</u></p>
OBJET	RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

<p>La DBM se décompose en :</p> <p>15 500€ : achat d'un nouveau véhicule. Il ne reste qu'une seule voiture à 180 000 km. Or, les véhicules sont très importants pour les visites de stages notamment.</p> <p>4 265 € : subvention région non attribuée suite à l'arrêt du dispositif SIQO. L'établissement a arrêté de participer à l'action, les conditions devenant très restrictives.</p> <p>Monsieur CEBE : « Pourquoi le choix de ce véhicule ? »</p> <p>Monsieur de BARROS : « Monsieur DESCHARMES a effectué des démarches et négociations de prix chez tous les concessionnaires locaux. C'est le meilleur prix. De plus, la qualité et réactivité du service après-vente est importante. »</p> <p>19 votants Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</p> <p>Acte n°20</p> <p><u>15°) Questions diverses</u></p> <p>Aucune question n'a été déposée mais monsieur de BARROS se dit prêt à répondre le cas échéant. Le silence régnant, il expose deux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette année sera l'année de bilan et de refonte du contrat d'objectif qui sera soumis au CA. ➤ La commission de sécurité aura lieu le 24 novembre pour la réception des travaux. Elle émettra un avis sur les conditions de sécurité pour l'ouverture de l'internat. Quel que soit cet avis, il n'en demeure pas moins qu'une liste importante de réserves reste à lever pour la fin du chantier. Monsieur de BARROS précise que pour sa part, il s'élève contre une réception définitive tant que les réserves ne sont pas levées, sachant qu'il en reste encore de la première tranche de travaux !! A terme, les conditions de vie seront très bonnes dans les nouveaux locaux cependant. Il remercie les élèves pour leur patience pendant ces travaux quant aux conditions de vie à l'internat. <p>Monsieur CEBE : « A-t-on une idée un peu précise de la date de fin de travaux pour la piscine ? »</p> <p>Madame ALBERT : « Avril-mai a priori »</p>	
--	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014 N° de la séance : 1</p>	<p><u>A.S. 2014/2015</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p>Monsieur CEBE rappelle les conséquences par rapport aux options choisies pour les examens par les élèves. Monsieur CEBE s'inquiète également à propos des travaux des installations sportives.</p> <p>Madame ALBERT : « La précédente municipalité a prévu des travaux trop chers. Les subventions n'ont pas suivi. Il faudra revoir à la baisse. »</p> <p>Monsieur CEBE : « D'accord pour revoir à la baisse, mais vite. »</p> <p>Monsieur de BARROS : « La réunion avec le Maire et l'équipe en charge du dossier a été très positive. Elle est à reconduire pour permettre un travail en amont du projet, les établissements scolaires étant finalement les plus gros utilisateurs de ces installations. »</p> <p>En l'absence de remarques, monsieur de BARROS clôt la séance à 20h50.</p> <p>Le Président du CA</p>  <p>Fabrice de BARROS</p>	
---	--